

Dès 1929, Van Parys et moi fûmes attirés par le Cinéma. Le Cinéma parlant et chantant avec les représentations à Paris du « Chanteur de Jazz » que j'avais déjà vu à Londres, fut pour nous — comme pour beaucoup d'autres — une révélation.

Nous avons, en 1929, assuré la direction musicale du premier film parlant et sonore français, (je crois bien que c'était le premier !) produit par Pierre Braunberger, avec André Baugé comme vedette. Joseph Szulc fit une chanson pour ce film sur des paroles de nos collaborateurs du « Cœur y est », Roger Bernstein et Fernand Vimont, et Georges et moi, deux autres, ainsi que la musique de fond.

Pierre Braunberger n'avait pas gardé un trop mauvais souvenir de nous puisque, associé avec Richebé, il fit appel à nous pour son film « Le Blanc et le Noir » d'après la pièce de Sacha Guitry, avec Raimu comme vedette... et dans un petit rôle de groom un tout jeune homme absolument inconnu : Fernandél, qui réussit à se faire remarquer dans cette « panne ».

C'est en 1930 que se produisit pour Georges Van Parys et moi-même, un événement important. Armand Bernard, qui fut notre premier chef d'orchestre de « Lulu » au Daunou, et qui avait dirigé pour nous la sonorisation de « La Route est belle », était le chef d'orchestre attitré des Studios Tobis à Epinay. Or, au studio Tobis, on préparait un film de René Clair : « Le Million », d'après la pièce de Georges Beer et Guillemaud.

Armand Bernard avait été pressenti pour écrire la musique de ce film.

Cette adaptation était faite sous la forme d'une comédie avec chœurs chantés et comprenait en outre un fragment d'opéra qui devait être musicalement traité sérieusement, mais qui devait devenir une « charge » par l'image et le montage.

René Clair n'était pas, à l'époque, à l'apogée de sa gloire actuelle, mais, issue de l'avant-garde cinématographique, il était considéré, à juste titre, comme l'un des plus sérieux espoirs du cinéma français. On lui devait déjà : « Sous les toits de Paris ». Armand Bernard préférait se réserver l'opéra et c'est pour-

quoi il suggéra que l'on fit appel à nous, compositeurs d'opérettes, pour les chœurs et les chansons.

Nous fûmes présentés à René Clair dans les bureaux de la « Tobis », Avenue des Champs-Élysées. Nous étions très intimidés. René Clair, note Van Parys dans son livre de souvenirs, s'efforce d'être aimable. Il nous remet le découpage et nous propose de nous rencontrer la semaine suivante pour entrer dans les détails.

Ce rendez-vous eut lieu chez Armand Bernard et c'est là que René Clair nous expliqua qu'il ne voulait pas de chansons « plaquées » mais que l'on passe sans transition de la parole au chant.

Il faut faire vite car René Clair commence à tourner dans une semaine. Nous nous mîmes au travail immédiatement. Je me chargeais des chœurs, Georges, de la grande valse que René nous avait demandée, et A. Bernard, de l'Opéra.

En prenant connaissance de ce découpage, je me souviens de notre étonnement. Depuis le début jusqu'à la fin, tout était prévu au point de vue musical, jusqu'au minutage exact de chaque intervention musicale et l'indication du moindre effet à faire. Les chœurs étaient écrits et nous ne devions pas en changer une virgule : c'était la première fois que je voyais ça au cinéma. Je ne l'ai du reste pas revu par la suite.

Tous les « réalisateurs » n'ont pas la précision de René Clair qui, lui, sait ce qu'il veut et ne se fie à aucune improvisation de dernière heure.

Je dois avouer — et j'en demande pardon à René Clair — qu'à part l'admiration que j'éprouvais pour ce travail bien fait, je n'ai pas trouvé, en le lisant, que tout cela était bien amusant. Il est évident que l'on voyait que l'auteur voulait faire un film comique mais, d'après la lecture, il était difficile de s'en rendre compte. C'est là le génie de René Clair ! Lui seul savait que du rythme qu'il donnerait à ses images résulterait un comique irrésistible.

Je crois que la musique que nous avons composée pour ce film n'a pas été étrangère à son succès et que René a, en fin de compte, été content d'avoir suivi la recommandation de Armand Bernard, mais il ne nous l'a jamais dit !

En tout cas — comme on le verra plus loin — ce film a été pour le tandem Parès-Van Parys d'une importance considérable. Il a été le véritable point de départ de notre carrière cinématographique.

La renommée du « Million » n'est plus à faire ; le film remporta un triomphe dans le Monde entier et on le cite encore aujourd'hui comme un des « modèles » du film musical français. Quelques clairvoyants de l'époque ne s'y sont pas trompés.

Toute la presse salua ce film comme un événement dans l'histoire du cinéma. Très bon article de Jean Fayard dans *Candide* et d'Alexandre Astruc qui écrivit : « Voici un film admirable, une des réussites qui font époque. Voici une date désormais, des origines du parlant. J'ai reçu l'autre jour, à la présentation du « Million » ce coup au cœur qui ne trompe pas.

Cela vous attrape, vous emporte, vous jette hors de votre assiette, ne vous laisse le loisir ni de respirer, ni de dire ouf ; c'est un torrent d'inventions magiques, un étincellement de gags, un extraordinaire enchevêtrement de fantaisie, d'observation, de bonhomie, de poésie... »

Emile Vuillermoz ne s'y trompa pas non plus puisqu'il écrivit dans « *Candide* » :

« Le Million »

L'événement de la semaine a été la « sortie » en public du « Million » de René Clair. Depuis longtemps, ce film était célèbre parmi les professionnels. On l'attendait avec la plus vive impatience ; les échos des studios lui étaient sympathiques et l'on prédisait au dernier ouvrage du metteur en scène des « Deux Timides » le plus éclatant succès.

Le public s'est montré favorable à la réalisation de ces prophéties. Dès son premier contact avec « Le Million », il a manifesté un enthousiasme tout à fait démonstratif. On a même observé cette nouveauté curieuse et significative : la projection du « Million » est hachée d'applaudissements comme le serait la représentation d'une opérette ou d'une comédie de Boulevard. Spontanément ou discrètement sollicités, les battements de mains explosent à la fin d'un re-

frain, d'un air, d'un chœur ou d'un mouvement d'ensemble bien exécuté. C'est une innovation qui a son importance.

René Clair et ses collaborateurs musicaux qui sont Philippe Parès et Van Parys ont enfin compris cette leçon essentielle que nous apporta, il y a quelques mois, « Le Chemin du Paradis », et dont aucun réalisateur français n'a deviné jusqu'ici l'importance. Il y a dans « Le Million » d'heureux effets de simultanéisme musical et de ce que l'on pourrait appeler scientifiquement les rythmes « polyvalents ». La galopade éperdue des agents de police, la meute hurlante des créanciers et les répétitions de danse à l'Opéra-Lyrique rentrent dans cette catégorie. A chaque instant, la musique jaillit de la situation avec une aisance singulière et donne des ailes à la fantaisie.

Vuillermoz a oublié de citer A. Bernard, seul auteur du fragment d'opéra intercalé dans « Le Million » à l'exception de la Valse « Nous sommes seuls ».

« Le Million » fut présenté le 17 Mars 1931 à la Presse et à la profession dans la salle du cinéma « Les Miracles », rue Réaumur (dans l'immeuble de « L'Intransigeant » aujourd'hui « France Soir »)

Ce fut une révélation et un triomphe pour René Clair et ses interprètes.